

# Annnonce aux Médias

## Direction de la Communication

Réf: MA114f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

13.10.2009

## Le Conseil de l'Europe soutient pleinement le réseau des procureurs de l'Europe du Sud-Est pour le renforcement de la coopération contre la grande criminalité

**Date de la réunion :** mardi 20 octobre 2009, de 9h00 à 17h30

**Lieu :** Skopje, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (Académie des juges et procureurs, Boulevard Jane Sandanski n° 12, lamela 2)

**Organisée par** le Conseil de l'Europe, en coopération avec le Bureau du Procureur général de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », dans le cadre du projet conjoint avec la Commission européenne sur le renforcement de la coopération transfrontalière des services des procureurs.

**Description :** La 3<sup>e</sup> réunion du comité directeur du projet conjoint vise à faire un bilan de la mise en œuvre du projet en 2009, à actualiser le programme de travail et à lancer le processus de révision du Mémoire d'accord pour le réseau des procureurs de l'Europe du Sud-Est. Un autre objectif consiste à planifier les activités jusqu'au terme du projet en avril 2010.

La réunion devrait permettre de convenir des mesures à prendre pour créer et/ou améliorer les pages web consacrées à la coopération internationale sur les sites en ligne des ministères de la Justice et des Bureaux des Procureurs.

Les représentants des Bureaux des Procureurs et des ministères de la Justice d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Monténégro, de Serbie, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et du Kosovo (sous la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies) participeront aux discussions.

Le projet vise à renforcer les capacités législatives et institutionnelles des Bureaux des Procureurs de l'Europe du Sud-Est, en vue d'une coopération transfrontalière plus efficace dans la lutte contre la grande criminalité.

**Informations pratiques :** Les journalistes sont invités à assister à l'ouverture de la réunion, de 9h00 à 10h00 le mardi 20 octobre.

### Contact au Conseil de l'Europe :

Vesna Efendic, Service de la criminalité économique et de la société de l'information, Direction Générale des Droits de l'homme et des Affaires juridiques  
Tél. : +33 (0)3 90 21 46 46, [vesna.efendic@coe.int](mailto:vesna.efendic@coe.int)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)